



RAPPORT D'ACTIVITES 2014 **(VERSION ACCESSIBLE)**

*de la Communauté de communes
du Grand Pic Saint-Loup*



Version « accessible » du Journal trimestriel, conforme au Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA) selon la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Les communes du Grand Pic Saint-Loup : Assas – Buzignargues - Causse-de-la-Selle - Cazevieille - Claret - Combaillaux - Ferrières les Verreries - Fontanès - Guzargues - Lauret - Les Matelles - Le Triadou - Mas-de-Londres - Murles - Notre-Dame-de-Londres - Pégairolles-de-Buèges - Rouet - Saint-André-de-Buèges - Saint-Bauzille-de-Montmel - Saint-Clément-de-Rivière - Sainte-Croix-de-Quintillargues - Saint-Gély-du-Fesc – Saint-Hilaire-de-Beauvoir - Saint-Jean-de-Buèges – Saint-Jean-de-Cornies - Saint-Jean-de-Cuculles - Saint-Martin-de-Londres - Saint-Mathieu-de-Trévières - Saint-Vincent-de-Barbeyrargues - Sauteyrargues - Teyran - Vacquières - Vailhauquès - Valflaunès - Viols-en-Laval - Viols-le-Fort

Editorial du Président

Une nouvelle mandature a débuté en 2014, avec les élections municipales et communautaires, et l'arrivée en avril d'une équipe politique renouvelée à la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. 2014 fut donc une année de changement.

Néanmoins, le temps des projets étant par nature un temps long, l'année 2014 a été également une année d'aboutissement pour des projets importants initiés lors de la précédente mandature, sous la présidence d'Alain Poulet. C'est ainsi qu'il a procédé à l'inauguration en janvier de la piscine intercommunale située à Saint-Mathieu-de-Trévières, projet qu'il a porté avec conviction et persévérance. Pour ma part, j'ai eu l'honneur de présider à l'inauguration du pôle sportif aux Matelles en juin, autre projet structurant pour notre territoire, initié en 2012. Et c'est en décembre 2014 que la candidature du territoire du Grand Pic Saint-Loup à l'adhésion au Réseau International des Paysages Viticoles, initiée en 2010, a été validée par L'Institut Français de la Vigne et du Vin.

L'équipe politique en place depuis avril 2014 est aujourd'hui pleinement opérationnelle. Elle entend poursuivre le travail engagé, au sein d'une Communauté rassemblée autour d'un projet, de projets, qui prendront forme dans notre futur Projet de territoire.

Le présent rapport d'activités reprend les grandes lignes de l'action de notre Communauté de communes en 2014, en mettant l'accent sur les éléments nouveaux, et en proposant en deuxième partie un tour d'horizon synthétique, sous forme chiffrée, de l'ensemble des activités menées par la Communauté de communes.

Il éclaire ainsi la diversité des missions portées par notre Intercommunalité, au service des habitants du Grand Pic Saint-Loup.

Alain Barbe,
Président

Démocratie communautaire

2014 a été une année de renouvellement tant au niveau des équipes municipales que communautaires. Les élections municipales, qui se sont déroulées les 23 et 30 mars ont amené l'élection de 18 nouveaux maires, et le conseil communautaire a vu l'arrivée de 46 nouveaux membres, soit les 2/3 de l'assemblée.

Le nouveau conseil communautaire, réuni pour la première fois le 22 avril, a élu Alain Barbe Président de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Maire des Matelles, il était également lors du précédent mandat vice-président de cette Communauté de communes créée en 2010, et fut vice-président de l'ancienne intercommunalité du Pic Saint-Loup.

Un nouveau mode de scrutin

2014 a vu pour la première fois la mise en œuvre d'un nouveau mode de désignation des conseillers communautaires, introduit par la loi du 17 mai 2013, portant réforme électorale. Jusque-là, les délégués intercommunaux représentant les communes au sein des établissements publics de coopération intercommunale étaient désignés au sein du conseil municipal.

En 2014, dans les 11 communes de plus de 1000 habitants de notre territoire, les conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel direct lors des élections municipales de mars, via un système de fléchage. Dans les autres communes, les conseillers communautaires ont été désignés dans l'ordre du tableau, c'est-à-dire le maire puis les adjoints puis les conseillers municipaux ayant obtenu le plus de voix lors des élections municipales.

Le Conseil communautaire

Il comporte 70 conseillers. Le nombre de conseillers par commune a été déterminé par un accord lors du conseil communautaire de mars 2013, afin d'améliorer la représentativité des communes en prenant mieux en compte leur poids démographique, tout en respectant la spécificité du territoire du Grand Pic Saint-Loup : sur 36 communes, 19 comptaient moins de 500 habitants, et 9 autres avaient une population comprise entre 501 et 1 500 habitants.

■ Conseillers par commune

Commune	Conseillers
Assas	Jacques GRAU, maire Benoît AMPHOUX Pascale POMMIER
Buzignargues	Agnès ROUVIERE-ESPOSITO, maire

Commune	Conseillers
Causse-de-la-Selle	Philippe DOUTREMEPUICH, maire
Cazevieille	Jean-Pierre DUPAQUET
Claret	André COT, maire Martine DURAND-RAMBIER
Combaillaux	Daniel FLOUTARD, maire Karine GARCIN-ESCOBAR
Ferrières-les-Verreries	Pierre-Georges MALFAIT, maire
Fontanès	Irène TOLLERET, maire
Guzargues	Pierre ANTOINE, maire
Lauret	André LEENHARDT, maire Thierry DUBOIS
Les Matelles	Alain BARBE, maire Pierre ADER Dominique STEWART
Le Triadou	Gérard BELIN, maire
Mas-de-Londres	Franck TOURREL, maire
Murles	Clothilde OLLIER, maire
Notre-Dame-de-Londres	Edward HOLLAND, maire
Pégairolles-de-Buèges	Georges CAPUT, maire
Rouet	Roger GRANIER, maire
Saint-André-de-Buèges	Arnaud DELRUE, maire

Commune	Conseillers
Saint-Bauzille-de-Montmel	Françoise MATHERON, maire Laurent LEMAITRE
Saint-Clément-de-Rivière	Rodolphe CAYZAC, maire Francine BOHE Alphonse CACCIAGUERRA François GEORGIN Alain PERRET DU CRAY
Saint-Gély-du-Fesc	Michèle LERNAUT, maire Claude COURTOIS Guillaume FABRE Gilles FRONTIN Annie LAMOR Philippe LECLANT Valérie RIVIERE
Saint-Hilaire-de-Beauvoir	Jean-Michel PECOUL, maire
Saint-Jean-de-Buèges	Laurent SENET, maire
Saint-Jean-de-Cornies	Jean-Claude ARMAND, maire Yves GRUVEL
Saint-Jean-de-Cuculles	Jean-Pierre RAMBIER, maire
Saint-Martin-de-Londres	Jean-Louis RODIER, maire Michel CROUSILLES Claude LORY

Commune	Conseillers
Saint-Mathieu-de-Tréviers	Jérôme LOPEZ, maire Patricia COSTERASTE Christine OUDOM Lionel TROCELLIER Robert YVANEZ
Saint-Vincent-de-Barbeyrargues	Véronique TEMPIER, maire Frédéric CAUSSIL
Sainte-Croix-de-Quintillargues	Antoine MARTINEZ, maire Philippe LAGARDE
Sauteyrargues	Eliette CHARPENTIER, maire
Teyran	Éric BASCOU, maire Salvator D'AURIA Françoise GALLAS Philippe SECONDY
Vacquières	Jean-Baptiste PANCHAU, maire
Vailhauquès	Hussam AL MALLAK, maire Philippe CAZALS Ban WAGNER
Valflaunès	Gérard FABRE, maire Catherine DUFOUR
Viols-en-Laval	Jean-Paul CAIZERGUES
Viols-le-Fort	Pierre LOUIS, maire Nadia CHAPELLE

En 2014, le conseil communautaire s'est réuni onze fois, et a adopté 207 délibérations.

■ Le Bureau

Il se compose du Président et des 15 Vice-Présidents élus lors de la 2^{ème} séance du conseil communautaire, le 6 mai :

- VÉRONIQUE TEMPIER, Saint-Vincent-de-Barbeyrargues,
1^{ère} Vice-Présidente
- HUSSAM AL MALLAK, Vailhauquès,
2^{ème} Vice-Président
- ANTOINE MARTINEZ, Sainte-Croix-de-Quintillargues,
3^{ème} Vice-Président
- MARTINE DURAND-RAMBIER, Claret,
4^{ème} Vice-Présidente
- GUILLAUME FABRE, Saint-Gély-du-Fesc,
5^{ème} Vice-Président
- PIERRE LOUIS, Viols-le-Fort,
6^{ème} Vice-Président
- ROBERT YVANEZ, Saint-Mathieu-de-Trévières,
7^{ème} Vice-Président
- JEAN-LOUIS RODIER, Saint-Martin-de-Londres,
8^{ème} Vice-Président
- PIERRE ANTOINE, Guzargues,
9^{ème} Vice-Président
- IRÈNE TOLLERET, Fontanès,
10^{ème} Vice-Présidente
- ELIETTE CHARPENTIER, Sauteyrargues,
11^{ème} Vice-Présidente
- ALPHONSE CACCIAGUERRA, Saint-Clément-de-Rivière,
12^{ème} Vice-Président
- JEAN-CLAUDE ARMAND, Saint-Jean-de-Cornies,
13^{ème} Vice-Président
- GÉRARD BELIN, Le Triadou,
14^{ème} Vice-Président
- ARNAUD DELRUE, Saint-André-de-Buèges,
15^{ème} Vice-Président.

En 2014, Le Bureau s'est réuni huit fois.

■ Le Conseil des maires

Composé des 36 maires des communes de la Communauté de communes, c'est une instance consultative, qui se réunit régulièrement pour échanger sur des thèmes d'actualité et faire

émerger, grâce au dialogue, à une réflexion commune et à l'échange, une cohérence pour le territoire.

Le conseil des maires a tenu quatre séances en 2014.

■ Les commissions thématiques

Quinze commissions ont été adoptées par les élus, dans les divers domaines de compétence de la Communauté de communes :

- **ENVIRONNEMENT**
Présidente : Véronique TEMPIER
- **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DU TERRITOIRE**
Président : Hussam AL MALLAK
- **DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**
Président : Antoine MARTINEZ
- **CULTURE ET PATRIMOINE**
Présidente : Martine DURAND-RAMBIER
- **TOURISME**
Président : Guillaume FABRE
- **FINANCES**
Président : Pierre LOUIS
- **ENFANCE, JEUNESSE ET ACTION SOCIALE**
Président : Robert YVANEZ
- **SPORT ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE**
Président : Jean-Louis RODIER
- **COMMUNICATION ET INFORMATION**
Président : Pierre ANTOINE
- **AGRICULTURE**
Présidente : Irène TOLLERET
- **RESSOURCES HUMAINES**
Présidente : Eliette CHARPENTIER
- **CADRE DE VIE**
Président : Alphonse CACCIAGUERRA
- **EAU**
Président : Jean-Claude ARMAND
- **TRAVAUX**
Président : Gérard BELIN
- **SERVICES AUX COMMUNES**
Président : Arnaud DELRUE

■ Les autres commissions

Commissions obligatoires, elles sont au nombre de quatre : la commission d'appel d'offres (CAO), la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC), la commission intercommunale des impôts directs (CIID), et la commission de délégation de service public (DSP). Elles sont de droit présidées par le Président de la Communauté de communes, Alain Barbe.

■ Représentations dans les organismes extérieurs

La Communauté de communes est représentée dans diverses structures auxquelles elle a délégué une part de ses compétences, ou avec lesquelles elle a conventionné pour la mise en œuvre d'actions relevant de sa compétence :

- la fédération nationale des SCOT
- le Syndicat Mixte Entre Pic et Etang (SMEPE)
- le Syndicat Mixte des Eaux et Assainissement de la région du Pic Saint-Loup (SMEA)
- le Syndicat mixte du Bassin du Lez, Mosson, Etangs palavasiens (SyBLE)
- la commission locale de l'eau Lez, Mosson, Etangs palavasiens
- le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SyMBO)
- le Syndicat mixte du bassin du fleuve Hérault
- la commission locale de l'eau du SAGE du Bassin du fleuve Hérault
- le syndicat mixte Garrigue Campagne
- le comité de rivière du Vidourle
- le comité de suivi du contrat du bassin versant de la lagune de l'Etang de l'Or
- la Mission locale Garrigue Cévennes
- Le syndicat mixte filière viande de l'Hérault
- l'EPIC de tourisme et loisirs en Grand Pic Saint-Loup
- la Plate-Forme d'Initiative Locale (PFIL)
- Montpellier Initiative Entreprises
- la Société Publique Locale d'Aménagement Territoire 34
- le collège du Pic Saint-Loup à Saint-Clément-de-Rivière
- le collège François Villon à Saint-Gély-du-Fesc
- le collège Alain Savary à Saint-Mathieu-de-Trévières
- le lycée Jean Jaurès à Saint-Clément-de-Rivière

■ Les compétences exercées par la Communauté de communes

La communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup (GPSL) exerce de plein droit, en lieu et place des Communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences suivantes :

- **COMPETENCES OBLIGATOIRES**
 - Aménagement de l'espace
 - Développement économique
- **COMPETENCES OPTIONNELLES**
 - Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux, et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
 - Assainissement non collectif
 - Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- **COMPETENCES FACULTATIVES ET SUPPLEMENTAIRES**
 - Développement et aménagement sportif, culturel et touristique de l'espace communautaire
 - Animations sportives, culturelles, touristiques et de loisirs

- Action sociale d'intérêt communautaire
- Politique du logement et du cadre de vie
- Construction, aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage inscrites au schéma départemental d'accueil des gens du voyage
- Chambre funéraire intercommunale
- Actions pour la Jeunesse
- Habilitation statutaire

Evénements marquants en 2014

Inauguration de la piscine intercommunale

Le samedi 18 janvier, sous la présidence d'Alain Poulet, les élus, les financeurs, les partenaires et les 36 enfants représentant chacun leur commune de résidence, accompagnés de leurs parents, se sont réunis pour inaugurer cet équipement qui faisait cruellement défaut sur notre territoire ; des journées portes ouvertes sans baignade ont été organisées pour le week-end d'ouverture par Vert Marine, délégataire a qui a été confiée la gestion de ce pôle aquatique. Environ 4 500 personnes ont profité de ces journées portes ouvertes pour découvrir l'équipement et se renseigner sur les diverses activités proposées. En deux semaines, ce sont près de 2 000 personnes qui sont venues essayer le grand bassin de 25 mètres de long, la majorité des nageurs provenant des communes du Grand Pic Saint-Loup.

FINANCEMENT DU PROJET

- **Budget total** : 9 658 000 € HT, comprenant :
 - Partenariat public-privé : piscine 8 640 000 € HT
 - Maitrise Communauté de communes : abords, accès, parkings, réseaux : 1 018 000 € HT
- **Subventions** :
 - Conseil général de l'Hérault : 1 000 000 €
 - Réserve parlementaire : 40 000 € Robert LECOUC, et 11 100 € Frédéric ROIG
- Restait à la charge de la Communauté de communes : 8 606 900 €. Un 1^{er} loyer majoré d'un montant de 3 955 000 € a été payé en avril 2014 à Auxifip.

Inauguration du pôle sportif

L'année 2014 a vu l'achèvement des travaux du Pôle sportif intercommunal débutés en été 2013. Les travaux ont été réceptionnés le 16 juin et l'inauguration s'est tenue dans la foulée le 20 juin, suivie de la grande fête des 30 ans de l'Ecole de rugby du Pic Saint-Loup, le 21 juin. L'Ecole a déménagé du site en entrée de la zone St-Sauveur au cours de l'été 2014, pour débiter la saison 2014-2015 sur le nouveau site.

Le pôle sportif tourne à plein régime depuis son ouverture en septembre 2014. Il accueille quotidiennement les élèves du Lycée Jean Jaurès voisin pour la pratique sportive, chaque semaine un club d'athlétisme local, des entrainements de section « rugby » des universités de Montpellier, et périodiquement des entrainements et matchs officiels du Club de Rugby local «

Prades Pic St Loup », en plus des utilisateurs prioritaires, les 480 élèves de l'Ecole de rugby du Pic Saint-Loup. Son utilisation et sa mise à disposition font l'objet de conventions.

Certains grands clubs du TOP 14 (championnat Elite Nationale) utilisent le site pour la mise en place et la préparation d'avant match contre Montpellier Hérault Rugby (exemples : Castres, Brive).

FINANCEMENT DU PROJET

- **Budget total** : 3 443 364 € HT, comprenant :
 - Travaux : 3 088 384 € HT
 - Travaux connexes (enfouissement de lignes HTA, défrichage) : 218 676 €
 - Maîtrise d'œuvre : 136 304 € HT
- **Pour mémoire** : Maîtrise foncière : 55 060 €
- **Subventions** :
 - Région Languedoc-Roussillon : 470 000 €
 - Conseil Général de l'Hérault : 304 000 €
- Restant à charge de la Communauté de communes : 2 669 364 € HT

Adhésion au Réseau international des paysages viticoles

Le projet d'adhésion avait été initié par le Syndicat du cru Pic Saint-Loup, et repris en 2010 par la Communauté de communes, qui a porté la démarche. Elle a vu dans cette initiative une manière de mettre en évidence les richesses que recèle son territoire, au sein d'une démarche commune et concertée, tout en préservant la diversité et la spécificité de ces paysages, de la vallée de la Buèges au pied du Puech des Mourgues en passant par la plaine de Londres. En effet, le territoire du Grand Pic Saint-Loup est une mosaïque de paysages, marquée par des massifs emblématiques tels que la Séranne, l'Orthus et le Pic Saint-Loup dont les formes s'imposent à l'ensemble du territoire de l'Est-Hérault. Il présente une spécificité rurale marquée, les espaces agricoles et naturels occupant plus de 90 % du territoire dont près de 10 % de vignobles.

Néanmoins, il reste sous l'influence de la Métropole de Montpellier et si la fonction agricole revêt un caractère de marqueur identitaire, il se présente comme un territoire naturel et viticole stable mais soumis à une artificialisation croissante.

La labellisation du Grand Pic Saint Loup au Réseau International des Paysages Viticoles a été officialisée le 1^{er} décembre 2014 au terme d'un processus de concertation et d'échanges autour de la qualité des paysages viticoles démarré en novembre 2012, soit plus de deux ans de travaux.

Projet de Pôle métropolitain

Dans la dynamique des élections municipales et intercommunales de 2014, Philippe Saurel, maire de Montpellier et président de l'agglomération de Montpellier a souhaité créer une instance de dialogue autour de thématiques communes, rassemblant toutes les intercommunalités, sur la base du volontariat. L'objectif affiché est de créer des coopérations autour de thématiques d'actions, telles que la santé, le numérique, la mobilité, le tourisme, l'agro-écologie. Il est également de peser ensemble dans la future grande région Languedoc-

Roussillon / Midi Pyrénées. La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup s'est associée à cette démarche.

Aménagement du territoire

Organisation stratégique

Relance du Schéma de cohérence territoriale

Suite à l'annulation du projet de Schéma de cohérence territoriale (SCoT) Pic Saint-Loup / Haute Vallée de l'Hérault par le Tribunal Administratif de Montpellier le 14 avril 2014, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, porteuse du document depuis le 1^{er} janvier 2013 – date à laquelle elle a pris la compétence – a décidé de relancer son document de planification. Le Conseil communautaire a prescrit la relance de son SCoT lors de sa séance du 16 décembre 2014.

Les objectifs fixés sont les suivants :

- doter le territoire d'un document de planification stratégique intercommunale,
- adapter le Scot aux évolutions territoriales, à savoir la création de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup,
- adapter le Scot aux évolutions législatives,
- traduire dans le Scot les enjeux découlant du Schéma Territorial du Photovoltaïque réactualisé, du Schéma Global des Déplacements et de l'étude sur les carrières.
- adapter le Scot aux enjeux et orientations actualisés qui fondent son projet de territoire, et notamment répondre à la croissance attendue de population et d'activités, dans une perspective de développement durable et équilibré à horizon 2030.
- corriger le Scot en vue d'un consensus évitant de reproduire les écueils qui ont abouti à l'annulation du précédent document.

Les modalités définies pour la concertation comprendront :

- une concertation institutionnelle (élus, partenaires, associations, etc.)
- une concertation grand public (réunions publiques, lettres Scot, site Internet, panneaux d'exposition, etc.).

Lancement d'un schéma global des déplacements

Dans le cadre de la relance du Scot, la Communauté de communes souhaite, dans une logique de réflexion à l'échelle intercommunale, définir un schéma des déplacements sur son territoire en mettant l'accent sur les déplacements doux. En effet, le territoire étant à la fois rural, périurbain et urbain, les problématiques concernant la mobilité y sont complexes et multiples. L'objectif principal est de promouvoir une mise en réseau des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, dans le but de limiter son usage sur le territoire.

La phase de diagnostic a débuté en avril 2014, menée par le cabinet d'Etudes INDDIGO. La concertation a été réalisée via une enquête-déplacements réalisée à l'échelle du territoire, et des ateliers de travail avec les élus qui se sont déroulés en décembre 2014.

Un comité de pilotage composé d'élus s'est réuni régulièrement pour suivre l'avancée de l'étude. Restent à définir les orientations, objectifs qui se matérialiseront par des fiches actions qui seront validées en 2015.

Etude sur l'implantation des carrières sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup

La Communauté de communes a souhaité, dans la logique d'une réflexion à l'échelle intercommunale, initier une étude sur l'implantation des carrières, en lien avec la sensibilité de son territoire. En effet, en dépit de l'existence d'un schéma départemental des carrières dans l'Hérault, qui sera à terme remplacé par un schéma à échelle régionale, le périmètre de la Communauté de communes fait l'objet de nombreuses démarches de la part d'opérateurs de travaux publics, directement auprès d'elle mais aussi auprès des communes et des propriétaires fonciers du territoire. La multiplication des projets d'initiative locale, les conséquences d'une absence de réflexion à l'échelle intercommunale et l'absence de zonage précis ont amené la Communauté de communes à s'interroger sur la place des carrières sur son périmètre, caractérisé par des patrimoines naturels et paysagers à préserver.

Les interrogations des élus ont ainsi conduit le Conseil communautaire à délibérer sur la réalisation d'une étude spécifique qui alimentera le futur SCoT et servira de document d'aide à la décision à tout projet d'implantation de carrières sur le territoire intercommunal.

Missionné, le cabinet d'études SCE a débuté ses travaux en mai 2014 pour une durée de six mois, prolongée jusqu'en juin 2015. Un comité de pilotage composé d'élus s'est réuni régulièrement pour suivre l'avancée de l'étude.

Avis sur le tracé du LIEN

Dans le cadre de l'enquête publique sur le tracé du LIEN, le Conseil communautaire a formulé son avis sur le tracé proposé (Grabels - St Gély du Fesc Est par le sud du Mas de Gentil / option dite 1A) lors de la séance du 16 septembre, formulé comme suit :

Considérant :

- l'historique du LIEN sur ce secteur Saint-Gély-du-Fesc
- Bel Air depuis les premières esquisses datant de 1984,
- l'objectif initial de permettre des déplacements entre les villages du nord Montpellier afin de favoriser des synergies et des opportunités de développement,
- le fait que le tracé proposé est le meilleur compromis issu de la concertation,
- le diagnostic de l'existant en matière de faune et de flore dans ce secteur,

Le Conseil de Communauté a approuvé ce tracé.

Le Conseil a accompagné son avis favorable des propositions suivantes :

- relocaliser dans les meilleures conditions possibles la famille expropriée suite à la destruction de leur habitation (secteur Lichauda),

- éviter que le LIEN ne devienne une liaison inter-autoroute en proposant une jonction rapide entre Bel Air et l'A9 contournant l'ouest de Montpellier,
- réaliser des échangeurs complets sur les communes de Combaillaux et Saint-Gély-du-Fesc afin de permettre entrées et sorties dans les deux sens,
- réaliser des parkings d'échanges multimodaux adaptés aux déplacements alternatifs (vélo, transports en commun...),
- réaliser rapidement le doublement du contournement de Saint-Gély-du-Fesc, avec les protections acoustiques adéquates,
- minimiser les nuisances visuelles et sonores sur les secteurs en co-visibilité avec les zones d'habitat par l'installation de protections artificielles ou naturelles et l'utilisation de matériaux de chaussée adaptés,
- mettre en place des clôtures adaptées pour protéger le gibier de la circulation routière, et prévoir suffisamment de passages faunistiques.

Protection et valorisation du patrimoine

Signature d'une charte conjointe Natura 2000 pour les activités de pleine nature

Le 5 décembre 2014, une charte Natura 2000 de bonnes pratiques fusionnant les enjeux de trois sites Natura 2000 : Pic Saint-Loup, Hautes Garrigues du Montpelliérais et Gorges de l'Hérault a été signée avec cinq comités départementaux d'activités de pleine nature à l'Hôtel de la Communauté à Saint-Mathieu-de-Trévières.

Cette charte est une des actions prioritaires du Document d'objectifs Natura 2000, à mettre en œuvre dans le cadre de l'animation portée par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Elle est l'aboutissement d'un travail suivi de concertation avec les acteurs du territoire et le fruit d'une étroite collaboration entre deux Communautés de communes : le Grand Pic Saint-Loup et la Vallée de l'Hérault.

L'élaboration de cette charte a permis aux sportifs locaux et aux gestionnaires des espaces naturels d'apprendre à se connaître, et de nouer des liens privilégiés pour préserver les espèces et les habitats remarquables de ces sites, vivant d'activités économiques et de loisirs.

Valorisation du Plan de massif de protection des forêts contre l'incendie

Suite au grand incendie de Fontanès qui a ravagé plus de 2500 hectares de forêt le 30 août 2010, la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup, accompagnée financièrement et techniquement par l'Etat, a mené une opération d'actualisation et d'extension du Plan de Massif de Protection des Forêts Contre l'Incendie (PMPFCI) approuvé en 2006.

Cette action s'inscrit notamment dans le cadre de l'action 2.2 du Plan Départemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie 2013-2019 dont le contenu est cadré par un cahier des charges validé par les services de l'Etat. Ce dernier précise entre autres que « les plans de massifs, portés par des collectivités territoriales ou leurs groupements, s'attachent uniquement à proposer à l'échelle locale des actions spécifiques au territoire concerné, qui peuvent être mises en œuvre par les acteurs locaux ». Le PMPFCI n'est pas un document opposable aux tiers.

Il a uniquement valeur de conseil en matière d'interventions et d'actions relatives à la protection des forêts contre l'incendie.

Le nouveau PMPFCI a été présenté et validé en Comité de Pilotage le 28 novembre 2014, au terme de douze mois de travaux axés essentiellement sur la concertation et une démarche participative.

Restauration du barrage de la Jasse

Ce site artificiel, créé en 1983 avec l'édification d'une première digue (surmontée d'une rehausse en béton armé en 1994), a subi une vidange complète pour conforter le barrage, grâce à un voile de béton étanche sur le parement amont. Une pêche de sauvetage a été menée en partenariat avec la fédération Départementale de pêche de l'Hérault et l'AAPPMA des 3 moulins (association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique), occasion de travailler avec ces deux structures à la mise en oeuvre d'un plan de gestion piscicole du plan d'eau.

La réalisation des travaux a été très perturbée par une succession d'épisodes cévenols tout au long de l'automne, entraînant quatre remplissages successifs et l'arrêt des travaux, avec reprise de chantier en janvier 2015.

En parallèle, la Communauté de communes a engagé la réalisation d'un plan de gestion des milieux terrestres périphériques à la retenue. Le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon accompagne la Communauté de communes dans cette démarche, afin de mettre certaines parcelles à disposition d'un agriculteur pour assurer l'entretien des prairies naturelles par des activités de fauche et de pâturage.

Premier concours « Prairies fleuries »

Initié en 2010, le concours national « Prairies fleuries » récompense par un prix d'excellence agri-écologique, dans trois catégories (prairies fauchées, prairies fauchées et pâturées, pâturages), les exploitations dont les prairies présentent le meilleur équilibre valeur agricole/valeur écologique. En cinq éditions, plus d'un millier d'éleveurs ont participé au concours.

En 2014, le Grand Pic Saint-Loup a organisé pour la 1^{ère} fois cette manifestation où quatre agriculteurs (un élevage ovin, un équin, un bovin et un caprin) ont concouru : chacun a présenté une de ses prairies naturelles, qui assure un fourrage de qualité au bétail tout en préservant sa biodiversité. Le jury, composé de deux naturalistes, un spécialiste du paysage, un technicien agricole et un apiculteur, a visité les parcelles au printemps 2014. Reconnaisant les richesses naturelles du Grand Pic Saint-Loup et le travail important des agriculteurs rencontrés, il a finalement distingué une parcelle de l'élevage caprin EARL Château de Bibieure, au Mas-de-Londres.

Reprise de concession pour le réseau d'eau brute de la Vallée du Lez

En 2010, le SIVU de la vallée du Lez a été dissout et la Communauté de communes a repris la concession de la vallée du Lez pour les réseaux d'eau brute, dont le concessionnaire est BRL. Le réseau, alimenté depuis une station de production à Montaud, dessert les communes de Saint-

Bauzille-de-Montmel, Sainte-Croix-de-Quintillargues, Fontanès, Saint-Mathieu-de-Trévières, Saint-Jean-de-Cuculles, son extrémité se situant sur la commune des Matelles. Une retenue collinaire alimente la commune de Claret, indépendante du reste du réseau.

Réseau	M3 distribués (2013)
Montaud	249 147
Claret	19 488

[Tableau 2 : eau brute distribuée par réseau \(2013\)](#)

Le rendement global est de 72%. Les volumes agricoles représentent environ 70 % du volume consommé.

Nouvelles ressources en eau potable à Saint-Clément-de-Rivière

Les démarches administratives pour la mise en place du nouveau forage de la Buffette et la régularisation du forage des Méjanelles se sont poursuivies en 2014 et ont abouti à un avis favorable rendu par le commissaire enquêteur en 2015. La Communauté de communes va donc enclencher la phase opérationnelle afin d'achever les travaux d'adduction d'eau potable courant 2018.

Amélioration du réseau d'eau potable à Saint-Jean-de-Buèges

Profitant des travaux de réfection de la RD 122 menés par le Conseil Général, la Communauté de communes a renouvelé environ 250 mètres d'alimentation du réseau d'eau potable, et basculé l'ensemble du village sur un seul étage de pression, afin de répondre aux manques souvent constatés sur la Commune.

Plan local de réduction des déchets

Ce Plan Local de Prévention a fait l'objet d'une convention avec le Conseil Général de l'Hérault en 2012. Il conditionne les aides financières de l'ADEME et du Conseil Général. De plus, il permet d'évaluer les différents flux de déchets produits sur le territoire, tout en prenant en compte les nouvelles obligations du Grenelle. Il cible les points forts et les points faibles de la collectivité et constitue un outil d'aide à la décision en matière de politique déchets.

Mise en œuvre du tri sélectif du papier

La collecte des journaux, revues et magazines s'effectuait jusqu'alors soit en conteneur « bacs jaunes » avec les déchets ménagers recyclables, soit en apport volontaire dans les conteneurs de 4 m³ répartis sur le territoire. Or, la collecte en « bacs jaunes » nécessite un tri papier à l'arrivée au centre de recyclage, à la différence du papier récupéré en colonne, générant un coût à la tonne quatre fois supérieur : 224,58 € contre 53,57 € en 2014.

C'est pourquoi la Communauté de communes a choisi de privilégier la collecte du papier en colonnes. 104 colonnes ont été installées. La collecte et le transport jusqu'à la filière de traitement ont été confiés à Delta Recyclage en 2014. Cependant, compte tenu de dysfonctionnements répétés sur ce marché, la Communauté de communes assurera elle-même la collecte en régie à partir de 2015.

Le bilan, positif en termes de tonnage collecté en colonnes d'apports volontaires, reste cependant à conforter : satisfaisant car en baisse dans les « bacs jaunes » (859 tonnes en 2014 contre 1150 tonnes en 2012) et en hausse dans les colonnes (570 tonnes en 2014 contre 437 tonnes en 2012, il a cependant généré une perte de 115 tonnes de papier, directement jeté dans les ordures ménagères. L'implantation des colonnes d'apports volontaires « papier » va être poursuivie afin de capter ce gisement.

Installation de bennes Eco mobilier en déchetteries

La Loi Grenelle II a instauré la mise en place d'une filière à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) pour les Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA). Le Décret n° 2012 -22 du 6 janvier 2012 précise ses conditions d'application.

Les déchetteries de Saint-Vincent-de-Barbeyrargues, de Saint-Mathieu-de-Trévières et de Combaillaux ont été équipées de bennes spécialisées pour ce type de déchets. Le transport et le traitement sont à la charge de l'éco-organisme. Cette dotation permet de réduire les coûts sur les bennes à encombrant et à bois.

Dix catégories de meubles domestiques et literie sont concernées par cette nouvelle collecte :

- meubles de salon, séjour, salle à manger,
- meubles d'appoint,
- meubles de chambre à coucher,
- literie,
- meubles de bureau,
- meubles de jardin,
- sièges,
- mobiliers techniques, commerciaux et de collectivité,
- meubles de cuisine,
- meubles de salle de bain.

Mise en place de la nouvelle filière Eco DDS à la déchetterie de Notre-Dame-de-Londres

Cet éco-organisme est financé par les distributeurs, les fabricants ou les importateurs de produits grand public définis dans l'arrêté n° 2012-13 du 4 janvier 2012 relatif à la prévention et à la gestion des déchets ménagers issus de produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement.

Ils sont communément appelés les Déchets Diffus Spécifiques (DDS) ménagers. Il s'agit de déchets non professionnels.

Développement de la filière D3E

Les D3E ou DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) sont définis comme « équipements fonctionnant grâce à des courants électriques ou à des champs électromagnétiques, ainsi que les équipements de production, de transfert et de mesure de ces courants et champs, conçus pour être utilisés à une tension ne dépassant pas 1 000 volts en courant alternatif et 1 500 volts en courant continu » (Directive Européenne 2002/96/CE).

Après l'équipement en 2013 en conteneurs spéciaux des déchetteries de Saint-Vincent-de-Barbeyrargues, Teyran et Combaillaux, les déchetteries de Saint-Mathieu-de-Trévières, Claret et Notre-Dame-de-Londres ont été équipées en 2014.

Développement économique

Soutien à l'activité économique

Convention avec la PFIL

La Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup a signé dès sa création en 2010, une convention de partenariat avec la Plate-Forme d'Initiative locale « Initiative Montpellier », association loi 1901 composée d'entrepreneurs bénévoles, qui accompagne techniquement les chefs d'entreprises dans l'élaboration de leurs projets (création, reprise, développement, faisabilité économique, financière et commerciale).

Ceux-ci sont susceptibles de bénéficier d'un prêt d'honneur sans garantie ni intérêt en complément d'un apport personnel, leur permettant ainsi de contracter un prêt bancaire plus important (effet levier).

De plus, l'agrément accordé par Initiative Montpellier rassure les autres partenaires financiers, en apportant un gage de sérieux dans la conception du projet.

La collaboration Communauté de Communes – Initiative Montpellier a débouché en 2014 sur l'accompagnement de six entreprises, la création ou le maintien de onze emplois et l'octroi de prêts à hauteur de 85 000 € pour un montant total de prêts associés de plus de 800 000 €.

Convention avec le Conseil général de l'Hérault pour la commercialisation de l'Ecoparc Bel-Air

Cette convention de partenariat, signée par la Communauté de communes et la Commune de Vailhauquès, a trois objectifs principaux :

- accélérer la commercialisation des lots de la première phase aménagée de l'Ecoparc, le niveau de commercialisation des parcelles aménagées dans ce cadre n'étant pas, à ce jour, à la hauteur des attentes initiales. C'est pourquoi il importe de retravailler sur un plan de communication qui redynamise la commercialisation de l'Ecoparc, qui redémarre après plusieurs années difficiles.

- réaliser les études préalables à l'aménagement des phases 2, 3 et 4. Au-delà des périmètres intrinsèques envisagés, il s'agit d'aller plus loin dans la réflexion pour concevoir et chiffrer les aménagements à réaliser, qui permettront demain à de nouvelles entreprises de s'implanter sur le parc d'activités.
- mener les premières études sur la faisabilité d'une possible extension de l'Ecoparc Bel Air, dans la perspective de l'arrivée prochaine du LIEN. Pour l'heure, seule la faisabilité technique sera étudiée.

Conférence sur la santé des chefs d'entreprise

Une conférence - débat organisée à l'Hôtel de la Communauté, en partenariat avec le Rotary Club du Pic Saint Loup, s'est tenue sur le thème de la santé des chefs d'entreprise. Animée par Olivier Torrès, professeur des universités en sciences de gestion, cette manifestation suivie par une centaine d'entreprises a été l'occasion de prendre toute la mesure des conséquences physiques et psychiques d'une vie professionnelle emplie de stress et d'incertitudes. Heureusement largement compensées par les particularités attachées au statut de dirigeant (prise de décision, sentiment de contrôle de son destin, épanouissement personnel ...).

Développement touristique

Futurs locaux du siège de l'Office de tourisme

Les nouveaux locaux du siège de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) du Grand Pic Saint-Loup vont être créés dans le chai vigneron situé à l'entrée des Matelles. Ce chai, propriété de la Communauté de communes, sera réaménagé tout en conservant la trace de la mémoire des lieux.

Le nouvel OTI comportera un grand espace d'accueil touristique sur 115 m² avec gondoles, présentoirs vitrines, tablettes d'information tactiles, coin pour l'accès web et espace à thème en relation avec le territoire. Les anciennes cuves seront réhabilitées en stockage et locaux techniques, le vieux pressoir en banque d'accueil, et le grand volume sous toiture sera mis à profit pour créer, sur une partie à l'étage, l'ensemble des bureaux d'administration et de gestion de ce nouvel équipement.

Les études ont débuté au quatrième trimestre 2014 pour un dépôt de permis de construire au printemps 2015.

Quelques chiffres :

- Surface totale du projet : 244 m²
- Budget prévisionnel, avec maîtrise d'oeuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage, concessionnaires, et travaux : entre 400 000 et 500 000 € TTC.

Réaménagement de l'antenne de l'Office de tourisme à Saint-Martin-de-Londres

Les locaux qui accueillent l'Office de tourisme à Saint-Martin-de-Londres sont exigus et vétustes. Une rénovation complète, ainsi qu'un agrandissement sur l'ensemble du rez-de-

chaussée de la Maison de pays, va être entreprise. La surface des nouveaux locaux sera doublée et ils bénéficieront d'une entrée distincte de la Maison de Pays, qui accueille sur deux niveaux des permanences d'organismes sociaux et agricoles. Le rez-de-chaussée sera entièrement rénové et rendu accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le projet a été défini pendant l'été 2014 et les demandes d'autorisations de travaux et déclarations préalables pour modifications ont été déposées courant octobre.

Les travaux de rénovation seront réalisés en 2015

Quelques chiffres :

- Surface totale du projet : 70 m²
 - Budget prévisionnel, comprenant maîtrise d'oeuvre, assistance à maîtrise
 - d'ouvrage, travaux et mobilier : 161 000 € TTC.

Equipement des locaux de la Communauté de communes et de l'Office de tourisme en WIFI

Trois sites ont été équipés d'une borne Wifi, permettant d'accéder directement aux informations du site Internet de l'Office de Tourisme Intercommunal et de la Communauté de communes et de se connecter – pour une durée limitée – gratuitement à Internet. Ces bornes sont installées à l'Hôtel de la Communauté, également siège de l'Office de tourisme à Saint-Mathieu-de-Trévières, l'autre à l'antenne de l'Office de tourisme à Saint-Martin-de-Londres et la 3ème à la Halle du Verre à Claret.

Le site du musée en cours de rénovation aux Matelles sera également équipé d'une borne.

Infrastructures et services de proximité

Gestion et développement des infrastructures

Réalisation du pôle sportif

Le chantier s'est déroulé sur un an, de juillet 2013 à juin 2014, après une phase de défrichage menée au printemps 2013.

Le pôle sportif, entièrement clos, comprend :

- un terrain de grand jeu gazonné
- un terrain de grand jeu synthétique éclairé et ceinturé d'une piste d'athlétisme de 400 mètres, 4 couloirs, avec partie droite de 120 mètres pour le sprint et fosse de saut
- un bâtiment en pierre du Gard de 800 m² de plain-pied, organisé en trois blocs :
 - le club house de l'Ecole de rugby comprenant 5 bureaux, une salle polyvalente évolutive de 60 à 160 m², et une cuisine de 50 m² s'ouvrant sur un auvent de 100 m²

- un bloc vestiaires avec six vestiaires joueurs comportant sanitaires et douches dont deux accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) et des locaux arbitres
- un bloc technique avec chaufferie, locaux de rangement et d'exploitation, et sanitaires publics
- un parking de 100 places dont cinq réservées pour les PMR
- des espaces extérieurs de cheminement et de convivialité, organisés en belvédères minéral et paysager

Ces équipements viennent s'ajouter au premier terrain de grand jeu synthétique de 10 000 m² réalisé sur le site en 2008 par la Communauté de communes du Pic Saint-Loup.

Rénovation du musée du Pic Saint-Loup

Les travaux de rénovation ont commencé fin mars 2014 après un mois et demi de préparation, pour un chantier délicat, situé au cœur du village médiéval peu accessible par des engins, et réalisé en « charte faible nuisance ». Le manque d'accessibilité a rendu complexe sa réalisation, nécessitant une collaboration étroite de l'ensemble des intervenants.

La rénovation opérée est une rénovation lourde avec changement d'une partie de la charpente, rénovation de la couverture avec maintien des vieilles tuiles, réaménagement des caves par extraction manuelle de 80 m³ de roche, avec mise en valeur et transformation en salle d'exposition. L'ensemble des murs sera rénové, les décrotages des vieux enduits permettant de retrouver la pierre, et un nouvel enduit en plâtre pour les murs de refends, ou en béton de chanvre pour les murs extérieurs assurant la protection des pierres tout en leur permettant de « respirer ». Les sols également seront rénovés : certaines salles seront équipées de nouveaux revêtements de sol en pierre, d'autres simplement rénovées. Enfin le nouveau musée sera entièrement isolé, équipé de faux plafonds techniques et esthétiques ainsi que d'une climatisation réversible générale, et des équipements de courants forts et faibles nécessaires pour ce type d'établissement.

Le musée comportera deux points architecturaux remarquables : un dôme central pour l'accueil, en pyramide bois inversée avec couverture en zinc à ressauts, et un grand mur rideau vitré de 35 m² offrant une transparence totale sur les rues typiques du village médiéval.

Les travaux sont prévus sur une durée d'un an avec enchaînement au printemps et à l'été 2015 de la mise en place de la scénographie du musée, pour une ouverture prévue en septembre 2015.

■ Caractéristiques principales du nouveau musée

Surface totale de 280 m², avec 10 salles d'exposition : 3 en sous-sol pour la collection permanente, et 7 sur les autres niveaux pour les expositions thématiques.

Répartition des salles d'exposition en 3 demi-niveaux :

- 3 salles d'exposition dans la pierre en sous-sol, accessibles depuis l'extérieur ou l'intérieur via l'accueil. Surface : 60 m²
- accueil sous dôme et salle d'exposition, accessible par l'entrée principale. Surface : 30 m²

- 6 salles d'exposition, accessibles directement de l'extérieur, ou l'intérieur via l'accueil. Ce niveau comportera également une salle pour les archéologues et le stock de la collection, ainsi que des sanitaires publics. Surface : 150 m²

■ **Financement du projet**

Budget prévisionnel rénovation : 822 000 € HT comprenant :

- Maitrise d'oeuvre, Assistance à maitrise d'ouvrage, concessionnaires : 90 000.00 € HT
- Travaux : 732 000.00 € HT

■ **Subventions**

- Conseil général de l'Hérault : 156 800 € pour la rénovation du bâtiment au titre du contrat de territoire 2013
- Etat : 235 200 € au titre de la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux)
- Région Languedoc-Roussillon : 156 800 €

Restant à charge de la Communauté de communes : 237 200 € HT

Subventions prévues sur la scénographie (2015) :

- Conseil général de l'Hérault : 80 500 €
- Réserve parlementaire Frédéric Roig : 10 000 €

Création d'un site d'escalade au Moulin de Bertrand

La Communauté de communes, sollicitée par la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME), a accompagné ce projet dans le cadre de sa politique de développement des activités de pleine nature. Le site, qui se trouve sur la propriété de la Coopérative d'Electricité de Saint-Martin-de-Londres (CESML), comporte une trentaine de voies de 10 à 25 mètres en rive droite de l'Hérault, en aval du barrage de Bertrand exploité par la CESML, et à proximité de l'embarcadère canoé aménagé par la Communauté de communes en 2011.

Il a été équipé par Scalata Nature, club d'escalade montpelliérain affilié au Comité départemental de la FFME.

Réaménagement du sentier du Pic Saint-Loup

Ce sentier très fréquenté présentait des zones accidentées qui rendaient sa fréquentation malaisée par endroits. De plus, de nombreux sentiers sauvages s'étaient créés au fil du temps, brouillant le parcours principal et fragilisant ce géo-site classé à la Commission des sites (cette structure, chargée de veiller sur les sites historiques et pittoresques, d'initier leur inscription et leur classement, participe à la création de réserves naturelles et protège la faune et la flore).

C'est pourquoi, dans le cadre de sa compétence tourisme, la Communauté de communes a souhaité réhabiliter certains points du parcours : les passages difficiles ont été aménagés, la végétation élaguée sur certaines zones, les traces secondaires supprimées et les balisages sauvages effacés. Le balisage de ce sentier classé en Petite Randonnée a été refait par le Comité départemental de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et le sentier sera agréé

auprès de la fédération et inscrit au Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) du Conseil Général, plan qui vise à un développement maîtrisé des sports de nature.

Coût de l'aménagement : 29 000 €

Financement :

- 50 % par le Conseil Général de l'Hérault
- 50 % par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

Actions en faveur de la jeunesse

Soutien aux projets de mobilité européenne et aux projets locaux des jeunes

■ Echange franco-allemand

Du 11 au 18 juin, douze jeunes de 18 à 25 ans, accompagnés par les services de la Mission Locale, du Conseil Général et de la Communauté de communes ont été accueillis par la structure Berufskolleg Ehrenfeld (BKE) de Cologne, pour un voyage de découverte des métiers et de l'apprentissage. En retour, une délégation allemande (professeurs et élèves) a été accueillie le 9 novembre à la Halle du Verre à Claret, lors d'une réception.

■ Echange franco-italien Monte-Pic

Douze jeunes français de 13 à 17 ans, en lien avec les animateurs impliqués dans le projet et douze jeunes italiens et leurs animateurs se sont rendus en Italie du 18 au 27 août. Les jeunes ont restitué leur projet le 18 octobre autour d'un buffet italien préparé par leurs soins.

■ Fonds Initiative Jeunesse (FIJ)

Un projet de jeunes mené conjointement par les communes de Saint-Mathieu-de-Trévières et de Saint-Jean-de-Cornies, en vue de la réalisation d'un court métrage, a été soutenu dans le cadre de ce fonds. Le FIJ, créé en 2013 par les élus, est destiné aux communes ou aux associations du territoire du Grand Pic Saint-Loup. L'objectif est de soutenir et renforcer les initiatives existantes et les actions innovantes, dans des domaines identifiés : santé et prévention, culture, environnement, sport à caractère citoyen, coopération et échanges. Chaque projet intercommunal doit s'adresser à des jeunes de 11 à 25 ans, et peut être soutenu à hauteur de 2000 €.

■ Création d'un journal des RAM

Initié par les animatrices des Relais Assistants Maternels gérés par la Communauté de communes, ce bulletin d'information, baptisé Pic & Ram, vise à mettre en valeur la profession d'Assistant maternel en invitant les professionnels du secteur (le plus souvent des femmes) à faire partager leur quotidien. Pic & Ram se propose d'accompagner la profession à travers témoignages, expériences, réflexions, lectures, visites, rencontres, regards de parents et mots d'enfants. Il ambitionne également d'apporter une réflexion sur la profession, pour soutenir un savoir-faire et un savoir-être sans cesse en évolution.

Le premier numéro est sorti en décembre 2014.

■ Réorientation des missions de Cap sur l'Aventure

En septembre 2014, le service loisirs de la Communauté de communes, Cap sur l'Aventure, a été rattaché au service jeunesse. Désormais, ce service est partie intégrante de la politique destinée aux jeunes du territoire. La première priorité a porté sur la mise en place d'une politique tarifaire prenant en compte la composition et les revenus des familles du territoire.

La seconde a été la recherche d'une cohérence pédagogique, afin que tous les séjours de loisirs proposés répondent à des objectifs pédagogiques précis :

- accueillir tous les enfants, quel que soit leur origine et leur milieu, pour favoriser la mixité sociale et permettre à chacun d'accéder à des séjours de loisirs de qualité,
- accompagner les jeunes vers l'autonomie et le respect de soi-même et de l'autre grâce à un séjour ludique, au cours duquel jeunes et accompagnateurs partagent les activités en groupe hors de l'environnement familial,
- permettre aux jeunes de s'exprimer et de prendre des initiatives en encourageant les participants à être acteurs de leur séjour,
- aider les participants à se responsabiliser face à l'activité, au groupe, au rangement, au respect des règles ainsi qu'à la sécurité,
- développer le sens du partage et de la tolérance, favoriser les échanges, l'esprit collectif et l'imagination.

Identité du territoire

Mise en valeur du patrimoine

Avancée du projet « Montferrand »

Dans l'attente de la validation d'un projet de réhabilitation du château de Montferrand, une première action a été menée en 2014 : le nettoyage et le débroussaillage des parties basses, pour un montant de 12 000 € TTC.

Exposition « Demoiselles de verre »

Pour ses expositions temporaires, la Halle du Verre s'est inscrite depuis 2010 dans une programmation cyclique selon quatre axes récurrents :

1. une thématique ou un collectif d'artistes,
2. une Maison, une école ou un pays,
3. une technique,
4. un artiste.

C'est ainsi qu'après *Le souffle du verrier et Océans de verre* en 2010 (une thématique), se sont succédé *DAUMissime* en 2011 (une Maison), *Tableaux de Verre - Verres de lumière* en 2012 (une technique) et *Processus – Xavier Carrère* en 2013 (un artiste).

Un nouveau cycle a débuté en 2014 avec *Demoiselles de Verre*, collectif de quinze artistes féminines, pour une exposition temporaire du 3 mai au 14 octobre, mettant en lumière le regard de la femme sur la matière verre au travers de thèmes tels que la nature, la poésie, le temps qui passe, le paysage...

Soutien à la création artistique

Quatre pièces ont été acquises par la Communauté de communes en 2014 pour compléter le fonds de collection de la Halle du Verre :

- *Birdy* d'Antoine Brodin
- *Tourbillon* de Catherine Farge
- *Totem* d'Olivier Mallemouche
- *Vase* de Régis Anchuelo

Projet scientifique avec la Société Languedocienne de Préhistoire

La Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup a confié à la Société Languedocienne de Préhistoire (SLP), l'animation scientifique du site préhistorique de Cambous : visite libre et guidée du site, et ateliers pédagogiques préhistoriques à destination des groupes et des scolaires. En contrepartie de cette animation, la billetterie, les droits d'entrée et les forfaits des activités sont perçus et gérés par la Société Languedocienne de Préhistoire, qui perçoit également une subvention annuelle de la CCGPSL.

En parallèle de cette convention, un autre partenariat scientifique a été initié en 2014. Il s'agit d'une prestation de service relative à une mission de conseil scientifique pour l'exposition permanente préhistoire du Musée du Pic Saint-Loup aux Matelles, ainsi qu'un pré-inventaire de la collection.

Exposition « L'œil de l'Archéologue »

Dans le cadre de la convention d'animation du site de Cambous, Luc Jallot, commissaire d'exposition et archéologue au sein de la Société Languedocienne de Préhistoire, a proposé une exposition intitulée *L'œil de l'archéologue*. Elle a été présentée du 1^{er} juin au 30 septembre. Les Rencontres méridionales de Préhistoire récente qui se sont déroulées du 25 au 27 septembre à Montpellier, en partenariat avec l'Université Paul Valéry, Cambous et le Musée Henri Prades de Lattes, qui réunissaient tous les chercheurs spécialistes du Néolithique en France ainsi que des chercheurs étrangers, se sont rendues sur place pour une visite du site et de l'exposition *L'œil de l'archéologue*.

Première participation à IN SITU

Cette opération sur le thème Art roman et art contemporain qui s'est déroulée du 15 juin au 15 septembre s'inscrit dans une démarche parrainée par la Région Languedoc-Roussillon. Le site de l'église de Saint-Martin-de-Londres ayant été validé par tous les partenaires locaux, régionaux ainsi que par le clergé, la Communauté de communes a conventionné avec

l'association Le Passe Muraille, organisatrice artistique et technique de cette manifestation, pour mener à bien ce projet. L'artiste présentée était la plasticienne Isa Barbier. L'installation de cette artiste a connu un grand succès, générant près de 6 000 visites.

Premier Festival des Musiques anciennes en Pic Saint-Loup

Cette manifestation, qui associe patrimoine et musique, s'est déroulée du 24 au 26 octobre, au château d'Assas et dans les églises de Saint-Jean-de-Cuculles et de Saint-Martin-de-Londres. L'organisation était portée par l'association Les Amis du Festival de Maguelone.

Philippe Leclant, directeur du Festival de Maguelone en a assuré la direction artistique. Les lieux investis en 2014, situés dans la périphérie immédiate de l'agglomération montpelliéraine, avaient été choisis pour « accrocher » dès le départ le public fidèle des musiques anciennes et baroques : celui du Festival de Maguelone porteur du projet, mais aussi de l'Opéra national de Montpellier avec qui un échange a été établi, notamment en matière de communication. Un effort significatif de communication a été réalisé, pour installer ce nouveau « produit culturel » à l'échelle du territoire de la Communauté de communes, mais aussi plus largement du Pôle métropolitain et au-delà. La presse régionale s'en est fait un large écho.

■ Objectifs de cette initiative

- faire revivre dans un cadre patrimonial de qualité des oeuvres musicales diverses,
- permettre au plus grand nombre de découvrir la musique classique,
- apporter la musique classique au coeur de notre territoire,
- proposer des concerts de qualité exceptionnelle avec des artistes de grande renommée à un tarif avantageux,
- faire découvrir notre patrimoine bâti autrement : mettre en musique notre patrimoine.

■ Les concerts

- Château d'Assas : Blandine Rannou, clavecin historique (108 personnes),
- Saint-Jean-de-Cuculles : Paolo Pandolfo, viole de gambe (84 personnes),
- Saint-Martin-de-Londres : Cappella Méditerranée, Marian Flores, soprano (211 personnes + nombreux invités).

Gestion des services

Effectif des services

Les effectifs ont légèrement progressé en 2014, avec le recrutement de deux agents supplémentaires en filière technique, suite à une redéfinition des missions et une augmentation de l'activité, et de deux autres en filière culture, consécutifs à un développement de la politique culturelle. Cette hausse est en partie compensée par une diminution du nombre d'agents en filière administrative et en filière animation.

Filière professionnelle	Nombre d'agents	Comparatif 2013
Administrative	41	42
Technique	72	70
Animation	9	10
Culture	5	3
Sociale	1	1
Total	128	126

Tableau 3 : effectif des services

Organisation des services

Sous la direction de Sylvie MORAINVILLE, directrice générale des services, l'organigramme de la Communauté de communes s'articule de la façon suivante :

- Stéphane NOYER, directeur général des services techniques :
 - Aménagement de l'espace et du territoire
 - Environnement
 - Agriculture
 - Eau
 - Sports et activités de pleine nature
 - Cadre de vie
 - Travaux
- Didier LECLERCQ, directeur général adjoint :
 - Service aux communes
 - Finances
- Thomas BLAY, directeur :
 - Développement économique du territoire
 - Tourisme
- Didier FOURNIALS, directeur :
 - Culture et patrimoine
- Martine RIVIÈRE, directrice :
 - Enfance, jeunesse et action sociale
 - Ressources humaines
- Régine SVALDI, directrice :
 - Communication et information
- Sylvie MORAINVILLE, directrice :
 - Administration générale

Compte administratif

Recettes de fonctionnement

Poste	Montant	Pourcentage
Impôts et taxes	17 727 045 €	66 %
Dotations, subventions et participations	4 991 095 €	19 %
Produits exceptionnels	1 589 024 €	6 %
Atténuations de charges	118 058 €	-
Reprise excédent 2013	981 346 €	4 %
Produits des services	1 213 583 €	4 %
Autres produits de gestion courante	263 157 €	1%

[Tableau 4 : recettes de fonctionnement 2014](#)

Dépenses de fonctionnement

Poste	Montant	Pourcentage
Frais de fonctionnement des services	5 018 199 €	23 %
Charges de personnel et frais assimilés	5 107 721 €	24 %
Dégrèvements	68 589 €	-
Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)	5 970 129 €	28 %
Attribution de compensation	2 932 943 €	13 %
Autres charges de gestion courante	1 748 013 €	8 %

Poste	Montant	Pourcentage
Charges financières	257 951 €	1 %
Subventions aux associations	558 790 €	3 %

[Tableau 5 : dépenses de fonctionnement 2014](#)

Recettes d'investissement

Poste	Montant	Pourcentage
Emprunts	3 000 000 €	34 %
Subventions	1 761 390 €	20 %
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)	926 462 €	10 %
Reprise d'excédent 2013	2 933 169 €	33 %
Participations des communes pour voirie	257 279 €	3 %

[Tableau 6 : recettes d'investissement 2014](#)

Dépenses d'investissement

Poste	Montant	Pourcentage
Travaux de voirie	310 460 €	3 %
Pôle sportif Les Matelles	3 318 958 €	31 %
Remboursement capital emprunts	677 434 €	6 %
Piscine du Pic Saint-Loup	4 557 674 €	42 %
Musée des Matelles	508 000 €	5 %
Divers investissements	845 531 €	8 %
Fonds de concours	396 945 €	4 %
Immobilisations incorporelles (études,	133 401 €	1 %

concessions)		
Travaux de voirie	310 460 €	3 %

Tableau 7 : dépenses d'investissement 2014

Fiscalité : taux des diverses taxes et évolution

Taux des taxes directes locales

Type de taxe	2014	2013	2012
Taxe d'habitation	10,69 %	10,69 %	10,69 %
Foncier bâti	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Foncier non bâti	3,41 %	3,41 %	3,41 %
Contribution foncière des entreprises	28,76 %	28,76 %	28,76 %

Tableau 8 : taux des taxes directes locales 2014

Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) selon les zones

Type de zone	2014	2013	2012
Zone de collecte individuelle	11,92 %	11,92 %	11,92 %
Zone de collecte collective	11,15 %	11,15 %	11,15 %
Zone de collecte isolée	10,03 %	10,03 %	10,03 %

Tableau 9 : taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) 2014

Subventions

Subventions demandées

Objet	Montant projet	Organisme sollicité

Objet	Montant projet	Organisme sollicité
Achat conteneurs, composteurs et colonnes d'apport volontaire	70 000 € TTC	<ul style="list-style-type: none"> • CG 34
Travaux adduction eau potable Saint-Jean-de-Buèges	90 000 € HT	<ul style="list-style-type: none"> • CG 34
Scénographie musée	230 000 € HT	<ul style="list-style-type: none"> • CG 34 • Conseil régional
Travaux sur cours d'eau d'intérêt communautaire suite aux intempéries	80 000 € HT	<ul style="list-style-type: none"> • Etat • CG 34 • Conseil régional • Agence de l'eau
Remise en état post-intempéries des voiries intercommunales	8 936 € HT	<ul style="list-style-type: none"> • Etat • CG 34 • Conseil régional
Station épuration Bel Air	28 270 €	<ul style="list-style-type: none"> • CG 34
Réseau eau potable Saint-Clément-de-Rivière	68 807 €	<ul style="list-style-type: none"> • CG 34
Natura 2000 – identification domaines vitaux des grands rapaces	26 500 €	<ul style="list-style-type: none"> • Etat • Europe

Tableau 10 : subventions demandées 2014

Subventions versées

■ Fonds de concours aux communes (délibérations 2014)

25 communes bénéficiaires : Assas, Buzignargues, Combaillaux, Claret, Fontanès, Guzargues, Lauret, Les Matelles, Mas-de-Londres, Murles, Sauteyrgues, Saint-Bauzille-de-Montmel, Saint-Clément-de-Rivière, Sainte-Croix-de-Quintillargues, Saint-Gély-du-Fesc, Saint-Jean-de-Buèges, Saint-Jean-de-Cornies, Saint-Jean-de-Cuculles, Saint-Martin-de-Londres, Saint-Mathieu-de-Trévières, Saint-Vincent-de-Barbeyrgues, Teyran, Vacquières, Valflaunès, Vailhauquès.

Type de fonds de concours	Montant
---------------------------	---------

Type de fonds de concours	Montant
Restauration d'équipements du patrimoine	23 677,06 €
Aménagement de cheminements doux	166 693,85 €
Aménagement d'espaces publics	43 962,17 €
Création de terrain multisports/skate park	50 661,48 €
Aménagement d'une aire de jeux	34 707,13 €
Acquisition de matériel événementiel	13 727,86 €
Végétalisation	53 205,52 €
Logements sociaux	7 200 €
Signalétique des communes	3 110,33 €
Total	396 945,40 €

Tableau 11 : fonds de concours aux communes 2014

■ Action sociale

Etablissement	Commune d'implantation	Montant
Jouons en ludothèque (Lieux d'accueil enfants- parents-LAEP)	Saint-Mathieu-de-Tréviars, Saint-Martin-de-Londres	11 960 €
IFAD (Relais Infos Service Emploi)	Ganges	61 000 €
Mission Locale Garrigue Cévennes	Saint-Mathieu-de-Tréviars	83 361,60 €

Tableau 12 : subventions versées – action sociale

■ Participation Accueil de loisirs sans hébergement

Commune d'implantation	Montant
Brissac	1 463 €
Viols-en-Laval (Roussières)	16 843,50 €
Saint-Mathieu-de-Tréviars	33 952,37 €
Causse-de-la-Selle (Bouillon Cube)	3 000 €

Tableau 13 : subventions aux accueils de loisirs sans hébergement

■ Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA)

Formation	Montant
2 sessions de formation	4 090 €

Tableau 14 : subventions BAFA

■ Animation du territoire

Association	Événement	Subvention accordée
Société languedocienne de Préhistoire	Printemps de la Préhistoire et Balades de Fred	3 600 €
Bien vivre à Valflaunès	Journées de la Préhistoire et Prix Albertine Sarrazin	7 500 €
Château d'Assas	Festival Scott Ross	2 500 €
J'ai rendez-vous avec vous	Festival Georges Brassens	2 800 €
Compagnie Les Pieds dans la Lune	Spectacle de danse <i>Climat</i>	1 500 €
Compagnie Art Fabrik	Spectacle de danse <i>Flag</i>	3 000 €

Association	Événement	Subvention accordée
Melando	La Grande Epic et Festival des Rencontres des Cultures en Pic Saint-Loup	20 000 €
Bouillon Cube	Résidences d'artistes en Pic Saint-Loup et mixture culturelle estivale	15 000 €
Art Résonances	Poésie en langue des signes et en site	3 500 €
Chœur d'Assas	Choral'Pic	2 500 €
Orgues en Pic Saint-Loup	Découverte de l'orgue à tuyaux	1 750 €
Les Vendémiaires	Vendémiaires	2 000 €
CHAP	Festival CHAP	5 000 €
L'Assoc' quipic	Festival de Jazz au Triadou	3 000 €
SudSport.com	Challenge du Pic Saint-Loup	4 000 €
Les Fous de Lauret	Le Roc des Mates	1 000 €
Le Passe Muraille	Le Tour du Pic (Festa Trail)	1 000 €
Les Kms de Saint-Gély	Les Kms de Saint-Gély	1 000 €
MJC Teyran	Semi-marathon des Vendanges	1 000 €
Au cœur du Pic	Les Foulées du Pic	1 000 €
Comité Sport Tambourin Hérault	Grand Prix du Grand Pic Saint-Loup	1 500 €
CIVAM Languedoc-Roussillon	L'Hérault de Ferme en Ferme	3 000 €
Gagée	1 ^{ères} rencontres mycologiques du Pic Saint-Loup	1 200 €
Paturèle	Fête de la Soupe	750 €
Culture et truffe	6 ^{ème} Journée de la Truffe, Claret	500 €

Association	Événement	Subvention accordée
Foyer rural	Lo Garou – Festival des Charbonnières	2 000 €
APAS	Election de Miss Pic Saint-Loup	1 500 €
Culture et Vin	Festa de la Vendemia	3 000 €
Mairie de Vailhauquès	Vailhau'Trail	1 000 €
Artist'Elles	Marché des potiers	960 €
Entreprendre à Saint-Gély	Salon des ACE	4 500 €

Tableau 15 : animation du territoire 2014

Nom de l'association / événement	Budget 2013 réalisé	Subvention accordée	% du budget de l'action
Bouillon cube / résidences d'artistes en Grand Pic Saint-Loup	40 993,00 €	7 000 €	17.08 %
Arts Résonances / Poésie en langues et en signes	9 165,30 €	2 500 €	27.28 %
Bien vivre à Valflaunès / Journées de la Préhistoire	16 851,92 €	6 000 €	35.60 %
Bien vivre à Valflaunès / Prix Albertine Sarrazin	9 482,49 €	2 500 €	26.36 %
Société languedocienne de Préhistoire / Le Printemps de la Préhistoire	5 500 €	2 000 €	36.36 %
Société languedocienne de Préhistoire / Les balades de Fred	1 917,11 €	500 €	26.08 %
Acte Chanson / Saint Gély chante Brassens	17 633,92 €	2 000 €	11.34 %
Château d'Assas / Festival Scott Ross	27 400 €	2 000 €	7.30 %

Nom de l'association / événement	Budget 2013 réalisé	Subvention accordée	% du budget de l'action
Melando / Festival De l'Art à l'Autre	27 673,00 €	10 000 €	36.14 %
Le Chœur d'Assas / Choral'Pic	7 261,07 €	1 500 €	20.66 %
J'ai rendez-vous avec vous / Concerts	8 254,00 €	2 200 €	26.65 %

Tableau 16 : subventions aux associations

■ Autres subventions

Organisme	Montant
EPIC Office de tourisme du Grand Pic Saint-Loup	338 400 €
Ligue contre le cancer	5 000 €

Tableau 17 : autres subventions

■ Autres participations

Organisme	Montant
Plateforme d'initiative locale Montpellier	20 000 €
Chambre de commerce et d'industrie (Prix de la TPE)	1 500 €

Tableau 18 : autres participations

Délégations de service public

Objet de la délégation	Participation de la Communauté de communes	Encaissement recettes par la CC
Chambre funéraire (APF Aliaga)	-	60 058 €
Piscine intercommunale (Vert Marine)	550 044 €	205 000 € HT

Objet de la délégation	Participation de la Communauté de communes	Encaissement recettes par la CC
Multi-accueils intercommunaux (L'île aux enfants)	592 950 €	88 725 €

Tableau 19 : délégations de service public

Service d'alimentation en eau potable

Commune	Nombre d'abonnés	M ³ consommés	Rendement du réseau	Prix du m ³ / 120 m3 consommés
Saint-Clément-de-Rivière	1 797	495 891	81 %	0,46 €
Saint-Jean-de-Buèges	190	13 185	66 %	1,26 €
Saint-André-de-Buèges	73	5 216	89 %	1,75 €
Pégairolles-de-Buèges	93	3 382	48 %	1,40 €

Tableau 20 : service d'alimentation en eau potable

Déchets

Collecte en porte-à-porte

Déchets (en tonnes)	2010	2011	2012	2013	2014
Ordures ménagères non recyclables	10 455	10 254	10 048	10 208	10 752
Ordures ménagères recyclables	2 177	2 065	2 075	1 973	2 004
Total	12582	12 319	12 123	12 181	12 756

Tableau 21 : collecte des déchets en porte-à-porte

NB : en 2013, intégration des 3 communes de l'ex Ceps et Sylves (+2,99 % habitants)

Collecte en apport volontaire

Déchets (en tonnes)	2010	2011	2012	2013	2014
Ferraille	476	315	374	468	511
Terre et gravats	4 439	3 848	4 926	5 150	4 805
Végétaux bruts	2 053	2 958	4 691	3 838	4 335
Bois brut	2 105	3 184	2 345	2 685	1 906
Carton	395	390	394	426	449
Eco-mobilier	-	-	-	-	177
D3E	-	-	-	-	204
Plaques de plâtre	113	112	187	197	273
Encombrants	2 682	2 826	2 595	2 707	2 289
Verre	1 210	1 265	1 318	1 405	1 429
Papier	340	397	437	584	570
Huile	14	16	16	13	19
Batteries	8	5	9	16	16
Piles	2	1	3	2	3
Lampes basse consommation	-	-	0,7	0,5	0,6
Cartouche imprimante, tél. portable	-	0,4	0,12	0,2	0,4
Vêtements	37	49	28	30	35
Pneus	-	-	-	9 870 unités	20 2 619 un.
Déchets toxiques	5	3	3	3	5

Déchets (en tonnes)	2010	2011	2012	2013	2014
Total	13 876	15 370	17 327	17 543	17 027

Tableau 22 : collecte des déchets en apport volontaire

Bilan financier : répartition des recettes

Poste	Pourcentage
TEOM	82 %
Redevance spéciale	2 %
Aides des éco-organismes	9 %
Vente de matériaux	4 %
Remboursements et cessions	3 %

Tableau 23 : bilan financier - répartition des recettes

Bilan financier : répartition des dépenses

Poste	Pourcentage
Traitement des déchets	47 %
Personnel	41 %
Charges de collecte	12 %
Communication	0 %

Tableau 24 : bilan financier - répartition des dépenses

Actions en direction des communes

Service Gestion des espaces naturels

Débroussaillage des abords des voiries	2012	2013	2014
Nombre de communes	16	22	20
Nombre de jours de prestation	47	63	65
Nombre de km de voirie traités	128	144	142

Tableau 25 : débroussaillage des abords des voiries

Appui aux manifestations

Prêt de matériel	2012	2013	2014
Nombre de communes	27	31	33
Nombre de manifestations	200	232	270
Matériels les plus demandés	Tables et chaises, barnums, estrades		

Tableau 26 : prêt de matériel

Actes administratifs

Bénéficiaires	Type d'actes
Communes : Buzignargues, Guzargues, Saint-Clément-de-Rivière, Saint-Mathieu-de-Trévières	6 ventes, 1 échange
Syndicats : Syndicat mixte Garrigue campagne	22 servitudes

Action sociale

Téléalarme

Ce service, proposé aux personnes de plus de 60 ans (ou moins sur avis médical), permet de préserver l'autonomie des personnes isolées grâce à une télésurveillance 24h/24 toute l'année. La Communauté de communes prend en charge les frais d'installation et tout ou partie des frais d'abonnement en fonction des revenus des bénéficiaires.

■ Nombre d'abonnés actifs au 31 décembre 2014

- **182 abonnés**
- 27 nouveaux abonnés,
- 37 résiliations,
- soit 364 abonnés depuis la création du service en 2004

Type d'intervention	Nombre
Chutes	89 (dont 47 envois de secours et 12 transports aux urgences)
Appels de convivialité	40
Appels pour demandes techniques	61

Tableau 28 : types d'intervention téléalarme

■ Nombre d'abonnés par commune, au 31 décembre 2013

Commune	Nombre d'abonnés
Assas	9
Causse-de-la-Selle	1
Claret	11
Combaillaux	3
Ferrières-les-Verreries	1

Commune	Nombre d'abonnés
Guzargues	3
Lauret	1
Le Triadou	2
Les Matelles	4
Mas-de-Londres	1
Sauteyrargues	1
Saint-Bauzille-de-Montmel	7
Saint-Clément-de-Rivière	24
Saint-Gély-du-Fesc	55
Saint-Hilaire-de-Beauvoir	1
Saint-Jean-de-Cuculles	2
Saint-Martin-de-Londres	6
Saint-Mathieu-de-Trévièrs	19
Saint-Vincent-de-Barbeyrargues	2
Sainte-Croix-de-Quintillargues	2
Teyran	14
Vailhauquès	4
Valflaunès	2
Viols-le-Fort	7
Total	182

Tableau 29 : téléalarme - nombre d'abonnés par commune

Pic Transport +

Destiné aux personnes à mobilité réduite et après accord d'un médecin expert conventionné, Pic Transport + permet aux résidents de se déplacer sur le territoire et 25 km alentour, pour un prix modique. Il fonctionne tous les jours de l'année de 7 h à 24 h.

■ **Typologie des utilisateurs (au 31 décembre 2014)**

Nombre de personnes	Nombre de trajets	Kilométrage	Type d'utilisation	Motif de déplacement
96 inscrits (40 femmes, 56 hommes) 28 nouvelles demandes en 2014, dont 25 accordées	4 215 (4 138 en 2013)	113 634 km (113 389 en 2013)	PMR : 37 % Fauteuil : 59 %	Professionnel : 13 % Vie quotidienne : 87 %

Tableau 30 : Pic Transport + - Typologie des utilisateurs

■ **Nombre d'abonnés par commune, au 31 décembre 2014**

Commune	Nombre d'abonnés
Claret	1
Combaillaux	4
Guzargues	2
Les Matelles	1
Saint-Clément-de-Rivière	6
Sainte-Croix-de-Quintillargues	1
Saint-Gély-du-Fesc	17

Commune	Nombre d'abonnés
Saint-Jean-de-Cuculles	1
Saint-Martin-de-Londres	5
Saint-Mathieu-de-Tréviérs	21
Saint-Vincent-de-Barbeyrargues	2
Teyran	8
Vailhauquès	4
Viols-le-Fort	23
Total	96

[Tableau 31 : Pic Transport + - nombre d'abonnés par commune](#)

Consultation juridique

Une permanence mensuelle, assurée par un avocat du barreau de Montpellier, se tient sur rendez-vous, à Saint-Mathieu-de-Tréviérs et Saint-Martin-de-Londres (sauf juillet et août pour les deux lieux de permanence, ainsi que décembre pour Saint-Martin-de-Londres). Elle est anonyme et gratuite. En 2014, 19 permanences ont été tenues qui ont permis de recevoir 115 personnes.

Commune	Nombre de consultations
Droit administratif	7
Droit consommation	8
Droit commercial	2
Droit de la famille	56
Droit du travail	9
Droit immobilier	7

Commune	Nombre de consultations
Droit pénal	1
Litige assurance / banque	5
Succession	5
Surendettement	4
Urbanisme	5
Voisinage	5
Non communiqué	1
Total	115

Tableau 32 : consultation juridique - motifs de consultation

Accueil de la petite enfance

■ Structures multi-accueil

Nom	Commune d'implantation	Places	Enfants accueillis (sept. 2014)
Trott'Menu	Assas	18	33
Los Pequelets	Saint-Mathieu-de-Tréviérs	32	43
Les Fripounets	Saint-Martin-de-Londres	30	47
Les Garriguettes	Vailhauquès	19	33
Total	-	99	156

Tableau 33 : structures multi-accueil

■ Relais assistants maternels (RAM)

Localisation	Nombre d'AM	Nombre de places	Enfants accueillis en 2014	Enfants accueillis au 31/12/2014	Demandes de parents
Saint-Gély-du-Fesc	124	342	401	287	130
Saint-Martin-de-Londres (partie CCGPSL)	50	119	Nc	138	68
Saint-Mathieu-de-Trévières	136	364	464	340	94

Tableau 34 : Relais assistants maternels

■ Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)

Lieu de permanence	Agrément	Nombre d'enfants concernés	Nombre total d'enfants venus
Saint-Martin-de-Londres	8 enfants/séance	Le mardi : 118 le jeudi : 97	Le mardi : 522 le jeudi : 641
Saint-Mathieu-de-Trévières	14 enfants/séance	Le mercredi : 85	440
Total	-	300	1 603

Tableau 35 : Lieux d'accueil enfants-parents

Relais Infos Service Emploi

Ce service d'information et d'accueil pour l'emploi, la formation et l'insertion est à destination d'un public adulte, en complémentarité de la Mission Locale pour les 16-25 ans. Initié par la Communauté de communes en 2011, il est porté par l'IFAD de Ganges. Il tient des permanences à Saint-Mathieu-de-Trévières, Saint-Martin-de-Londres et Vailhauquès.

- **Nombre d'inscriptions : 635**
- **Nombre d'entretiens : 737**

- **Visites par lieu de permanence :**
 - Saint-Mathieu-de-Trévières : 524
 - Saint-Martin-de-Londres : 75
 - Vailhauquès : 138

Cap sur l'Aventure

Vacances scolaires et classes

Type de séjour	Nombre d'enfants	Cumul
Février	Inscription directe : 100 Communes : 54	154
Pâques	Journées multi-activités : 61	61
Eté	Séjours Espinouse : 212 Séjours Pelvoux : 19	231
Toussaint	Journées multi-activités : 21	21
Classes	Neige : 33 Découverte : 23	56
Total	-	523 enfants

Tableau 36 : Cap sur l'Aventure - vacances scolaires et classes

Autres séjours

Autres séjours : 46 participants.

Autres données

Commande publique

Type de commande	Nombre
Marchés publics attribués	32
Marchés publics reconduits	2

Type de commande	Nombre
Commission d'appel d'offres	5

[Tableau 37 : commande publique en 2014](#)

Conventions et contrats

Conventions et contrats	Nombre
Conventions et contrats	204
Baux administratifs	3

[Tableau 38 : conventions et contrats en 2014](#)

Mandats et titres émis

Objet	Budget principal	Budget eau potable	Budget lotissements	Budget prestations de service	Total
Mandats	3 601	120	51	37	3 809
Titres	1 094	24	9	79	1 206

[Tableau 39 : mandats et titres émis en 2014](#)